

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

Mise en demeure préalable à une action en concurrence déloyale

**Observations liminaires** :

*Il est important de retenir que la concurrence entre opérateurs économiques est parfaitement légitime et ce qui est interdit c’est le caractère déloyal des procédés (qui peuvent être multiples) employés dans le cadre de celle-ci.*

*En matière de concurrence déloyale, la préservation de la preuve de la réalité des agissements considérés comme tels est un préalable absolument nécessaire à toute action judiciaire. Elle s’effectue la plupart du temps par un constat d’huissier (lorsque cela est possible) et/ou le recueil de preuves de nature à le démontrer.*

*L’envoi d’une mise en demeure aux fins de cessation de tels agissements, qui révèle votre connaissance de ceux-ci, ne peut être effectué qu’après.*

*Ces agissements de concurrence déloyale peuvent être relevés en sus (et sous certaines conditions) d’acte de contrefaçon.*

*Les situations de cette nature étant particulièrement diverses, il n’est pas possible de les envisager toutes, il sera donc nécessaire de les analyser au cas par cas.*

**Lettre recommandée avec AR**

Cher Monsieur, Chère Madame,

Nous avons constaté que votre société exploite son activité selon des moyens et des procédés que nous considérons comme déloyaux à notre égard pour les raisons qui suivent.

En effet, nous avons constaté ***[À DÉFINIR ET À PRÉCISER]***

Nous ne pouvons laisser perdurer cette situation qui nous cause un préjudice important.

Dans ces conditions, et à défaut de mettre un terme immédiatement à vos agissements que nous considérons comme de la concurrence déloyale, nous mettrons en œuvre toutes voies de droit aux fins de la préservation de nos intérêts et la cessation de cette situation.

*[Formule de politesse]*